



# MAIRIE DE REMIREMONT

BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

---

Pôle Administration Générale  
et Affaires Juridiques  
☎ 03.29.62.42.17.

## ***OBJET : Recueil des Actes Administratifs de la Ville de REMIREMONT Publication***

L'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) dispose que :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le dispositif des délibérations du conseil municipal et les arrêtés du maire à caractère réglementaire, sont publiés dans un recueil des actes administratifs ayant une périodicité au moins trimestrielle ».

Le Maire de la Ville de REMIREMONT informe la population romarimontaine qu'en vertu de ces dispositions, le Recueil des Actes Administratifs **N° 3** édité pour le **3ème trimestre 2020** est, à compter de ce jour, mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, au 1<sup>er</sup> étage – service « Administration et Affaires Juridiques ».

A REMIREMONT, le 03 décembre 2020.

**Le Maire,**

### Diffusion :

- Service «Administration et Affaires Juridiques » (archives) ..... 1 ex. (+ recueil)
- Affichage Hôtel de Ville ..... 1 ex.
- Affichage panneaux municipaux ..... 7 ex.
- Service Communication pour Presse Locale ..... 1 ex. par mail